



www.mariongrall.com

Conditions générales de vente

Séjour, retraite, stage

Ces conditions générales de vente sont destinées à l'usage de la réservation. Elles constituent le contrat de réservation entre Marion-Catherine GRALL et le client. Le contrat est conclu pour une durée déterminée. Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux sauf accord Marion-Catherine GRALL.

Validation de réservation

La réservation est effective à la réception des arrhes correspondant à 50 % du montant total du séjour, retraite ou stage. Les arrhes sont encaissées à réception de votre envoi. Les prix s'entendent toutes charges comprises et taxe de séjour incluse. Le versement des arrhes peut s'effectuer : par chèque bancaire, par virement bancaire, par paiement sécurisé PAYPAL via Internet.

Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par lettre ou courrier électronique adressé à Marion Catherine GALL Le bourg " ancien presbytère " Presles

14410 VALDALLIERE

Email: mail@mariongrall.com

Les arrhes sont régies par l'article 1590 du code civil.

- 1 semaine avant le début du séjour, Marion-Catherine GRALL conserve les arrhes versées et se réserve le droit de réclamer le règlement total du séjour.
 - Entre 1 et 4 semaines avant le début du séjour, retraite ou stage. Les arrhes restent acquises Marion-Catherine GRALL, sauf séjour, retraite ou stage et complet.
 - Plus de 4 semaines, les arrhes sont restituées au client.
- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement initialement prévu reste intégralement acquis à Marion-Catherine GRALL.